

Alexandre Plante nommé maire suppléant

Brossard, le 20 février 2013 - Le conseil municipal de Brossard a désigné M. Alexandre Plante, conseiller municipal du district 4 (secteurs P-R-S-T-V), pour agir à titre de maire suppléant. Cette nomination est entrée en vigueur le 19 février 2013, et ce, pour une durée indéterminée.



M. Plante possède et exerce les pouvoirs du maire lorsque celui-ci est absent du territoire de la municipalité ou est empêché de remplir les devoirs de sa charge (résolution 130218-065, adoptée le 18 février 2013).

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6360